

Lubumbashi, le 1 1 JAN 2025

N° 10/ 000 1

/CAB//HAUT-KAT/2025

Transmis copie pour information à :



COMMUNIQUE OFFICIEL

L'Autorité Provinciale a appris avec stupéfaction l'assassinat sordide dans la nuit du mardi 07 janvier 2025 du Journaliste Patrick Adonis NUMBI BANZA d'heureuse mémoire. Aussitôt informé, Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province a tenu à faire la lumière sur ce drame en instruisant les Services des Renseignements et de Sécurité de mettre tout en œuvre pour rechercher, identifier et déférer devant la Justice les criminels actuellement en fuite.

Le Cabinet du Gouverneur de Province informe l'opinion tant nationale qu'internationale qu'à la suite de ce crime, Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province a successivement reçu le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise, les Parents du Défunt accompagnés de la Veuve, ainsi que les Professionnels des Medias. Il s'agissait d'une part de rappeler au Commandant de la PNC l'ordre de renforcement des mesures de sécurité déjà prises par le Comité Provincial de Sécurité, et d'autre part de rassurer la Famille biologique du Défunt et les Professionnels des Médias sur l'engagement de l'Autorité Provinciale à diligenter les enquêtes jusqu'à leur conclusion définitive. Bien entendu, Son Excellence Monsieur le Gouverneur a condamné ledit assassinat de la manière la plus ferme et a présenté ses condoléances les plus attristées.

Le Cabinet du Gouverneur de Province invite à cet effet la Population Lushoise en particulier et Haut-Katangaise en général à se mobiliser aux côtés de l'Autorité Provinciale pour dénoncer les bandes des malfrats et autres bandits ainsi que leurs meneurs qui agressent et tuent sans foi ni loi à travers nos Cités. Dans cet ordre d'idée, le Comité Provincial de Sécurité offre la somme de 5.000\$ (Cinq mille dollars Américains) à toute personne qui contribuera à la manifestation de la vérité sur le crime odieux du regretté Journaliste Patrick Adonis NUMBI BANZA.

Le Cabinet du Gouverneur de Province tient enfin à saluer le civisme exemplaire de la Population pour sa contribution au respect de l'ordre public et exhorte, au nom de l'Autorité Provinciale, les Forces de l'Ordre et de Sécurité à une vigilance maximale.

Fait à Lubumbashi, le

olydore MASENGO MAFUTA - N'KEKE

Cabinet du

Gouvet 243) 1954 - (+243) 844424

Adresse: 743, Av. Kasa-Vubu Commune Lubumbashi